

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin automne 2018

CPAS : NOUVELLE ADRESSE
VOIR PAGE 2



www.nandrin.be

CPAS & ACCUEIL TEMPS LIBRE NOUVELLE ADRESSE

Le CPAS de Nandrin vous accueille dans ses nouveaux locaux Place Ovide Musin à Nandrin.

Dans le cadre de la modernisation et de la fusion de l'administration communale et du CPAS, les bureaux de la Rue Tige des Saules (CPAS et Accueil Temps Libre) sont transférés dans le nouveau pôle administratif de la commune.

Les numéros de téléphone sont inchangés

Permanences :

- Aide sociale générale - Revenu d'intégration sociale - Dossiers Jeunes - Candidats réfugiés politiques : démarches administratives, procédure d'asile	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Gestion budgétaire - Garanties locatives - Personne de contact SAJ	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée» - Candidats réfugiés politiques : intendance au quotidien - Logement - Coordination sociale (article 27, Ateliers et sorties diverses) - Participation culturelle et sportive - Insertion professionnelle	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Allocations de chauffage état - Énergie (tarif social, CLE, convention gaz-électricité) - Fonds des eaux - Conseiller bien-être au travail - Gestion budgétaire	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.67

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques , Prévention-Sécurité, Informatique.

michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.

daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Jeunesse, Participation citoyenne.

anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.

charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.

henri.dehareng@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.

murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Béatrice LECERF-ZUCCA 04/371.28.29 (Expressions commune(s))

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Judi	27 septembre 2018
Judi	1 novembre 2018
Vendredi	2 novembre 2018
Mardi	25 décembre 2018
Mercredi	26 décembre 2018

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Focus : Le Plan de Cohésion Sociale du Condroz	4 à 6
Administration : Élections, brèves du conseil, avis d'enquête, inauguration du nouveau pôle administratif, travaux	7 à 14
Social - Environnement	15 & 16
Noces	17
Sports, loisirs, culture	18 à 21
Environnement et agriculture	22 à 24
Agenda	27
Exposition céramique	28

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin
Comité de rédaction :

- Michel Lemmens, Bourgmestre;
- Anne de Potter, échevine;
- Pierre Jamaigne, Directeur général;
- Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : communication@nandrin.be
085/24.18.60

Le Mot du Bourgmestre



L'été 2018 restera dans les mémoires comme une période particulièrement chaude à cause de la canicule mais aussi en raison de la tenue de nombreuses manifestations : fêtes locales, festivals, brocantes, barbecues de quartier, activités sportives, stages, plaines et autres.

Comme je l'ai déjà écrit et je me plais à le répéter : c'est pour moi une grande fierté d'administrer une commune aussi vivante dont les associations font preuve d'enthousiasme et de dynamisme. C'est la raison pour laquelle les services communaux soutiennent, aussi souvent que possible, les différents comités organisateurs, tant au niveau logistique qu'au niveau financier. C'est aussi cela « Une commune où il fait bon vivre ».

Au moment où vous lisez ces lignes, la rentrée scolaire sera déjà loin derrière nous. Il n'est pas inutile de rappeler que notre commune a profité des vacances estivales pour mettre aux normes l'ensemble des installations électriques et de détection incendie des implantations scolaires de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple.

Au niveau des chantiers routiers, la mise en place tant attendue d'un rond-point et d'un parking multimodal au niveau du Monastère, à Saint-Séverin, a démarré le 24 septembre et durera environ 12 mois. Ces travaux de sécurisation de la RN63 engendreront inévitablement quelques désagréments. Les services communaux ainsi que ceux du SPW prendront toutes dispositions utiles pour les minimiser. Je compte néanmoins sur votre compréhension et sur votre patience (détails pages 12 et 13).

Les entretiens routiers prévus cet été (rues de la Halle, d'Oxhon, du Fond d'Oxhe, du Neufmoulin et de la Route de France) ont été réalisés dans les délais impartis. Le pont de la rue du Cimetière a quant à lui fait l'objet d'une réhabilitation complète (voir page 13).

Enfin, pour les distraits, rappelons que la rentrée est aussi politique avec la tenue des élections communales et provinciales le dimanche 14 octobre 2018 (voir page 7). Je vous rappelle qu'une campagne sur le don d'organes est organisée dans les bureaux de vote à cette occasion.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre



Le Plan de Cohésion Sociale (PCS), c'est quoi ?

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) du Condroz est un service social transcommunal qui tend à favoriser le lien social et l'accès aux droits fondamentaux pour les citoyens au travers de quatre axes :

- Axe 1 : l'insertion socioprofessionnelle;
- Axe 2 : le logement;
- Axe 3 : la santé;
- Axe 4 : le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

La commune de Nandrin s'est lancée dans l'aventure en 2009. Elle s'est associée à 5 autres communes pour mener ce projet à bien dans le Condroz : Anthisnes, Clavier, Modave, Ouffet et Tinlot (ce qui donne à notre PCS la particularité d'être la plus grande association de communes en Wallonie).

Chaque commune réalise un diagnostic tous les 6 ans afin d'identifier les besoins et manques exprimés par la population en termes de cohésion sociale. Ces besoins ont alors été transformés en actions concrètes communes à déployer sur le territoire des différentes entités.



Pour la période 2014-2019, le PCS Condroz compte 33 actions :

1. Coordination et mise en réseau, gestion du Plan et missions du chef de projet;
2. Mise en œuvre des lieux, moments et moyens d'échanges entre les travailleurs locaux de cohésion;
3. Ateliers d'estime de soi pour les publics fragilisés;
4. Informations au public dans sa recherche d'emploi;
5. Informations visant à favoriser l'emploi;
6. Encadrement du projet «Été solidaire, je suis partenaire» (jeunes engagés par les communes pour améliorer le patrimoine communal ou aider les personnes âgées);
7. Accueil de stagiaires;
8. Formations au permis de conduire;
9. Création d'une synergie intercommunale sur la thématique du logement;
10. Informations sur l'accès au logement;
11. Aide et accompagnement dans la recherche de logement pour les bénéficiaires d'une aide CPAS;
12. Mise en œuvre d'un Réseau Santé Ourthe-Condroz;
13. Informations sur la santé (petits déjeuners santé);
14. Participation à la campagne TIP TOP de la Province (lutte contre les maladies cardiovasculaires);
15. Facilitation de l'accessibilité aux services de santé (mutuelles, médecins généralistes, ...);
16. Opération boîte à vivre (récolte de vivres alimentaires et de produits sanitaires);
17. Animation d'ateliers «cuisine saine et accessible»;
18. Coordination Locale pour une Ecole Solidaire;
19. Lutte contre l'isolement;
20. Développement de lieux de convivialité;
21. Encadrement de potagers collectifs;
22. Favorisation de l'accès à la culture;
23. Activités de rencontres interculturelles;
24. Activités de rencontres intergénérationnelles;
25. Groupe de paroles «parentalité»;
26. Papy/mamys lecture (rencontre aînés/élèves pour donner le goût de la lecture);
27. Soutien aux comités de quartier (prêt de matériel, aide à l'organisation ou à la promotion, ...);
28. Soutien aux CCCA et au comité des aînés de Tinlot;
29. Relais entre citoyens et autorités communales;
30. Informations sur les économies d'énergie;
31. Soutien aux Repair Cafés;
32. Ateliers de formation à l'informatique;
33. Soutien aux actions mobilités

Le rôle du PCS est donc de pouvoir informer la population sur les services existants mais aussi de créer et de soutenir différents projets dans les axes de travail. Dans cette voie, le PCS entretient des liens avec différents services et associations dans une volonté de travail en réseau et de mise en place de projets communs au bénéfice de la population.

Le PCS, c'est qui ?

Afin de mener à bien ces actions, l'équipe engagée comprend trois éducateurs (Inès Mooren, Melody Stilmant et Mériem Azouigh) ainsi qu'un chef de projet (François Cornet).



Et concrètement ?

Toutes les actions se déclinent en projets tangibles. En voici quelques-uns ouverts à tous les citoyens du Condroz :

Sorties culturelles

Six fois par an minimum, le PCS organise le transport pour une activité culturelle accessible financièrement. En 2017, le PCS est allé au carnaval de la Calamine, au spectacle de l'humoriste Véronique Gallo, à une comédie musicale à l'Opéra de Liège, au festival de rue « les Tchafournis » à Engis, à un spectacle de marionnettes au musée de la vie wallonne, à la fêria « Andalousia » à Oupeye, aux grottes de Comblain-au-Pont et à l'European Circus de Liège.

Infos et inscriptions : Mériem Azouigh au 0474/77.51.68



A table pour 1, 2, 3 euros

En collaboration avec le groupe Colruyt, le PCS met en place des ateliers où les personnes qui ont des petits revenus peuvent cuisiner des recettes coûtant 1, 2 ou 3 euros. Tous les derniers mardis du mois à Clavier-Station.

Infos et inscriptions : Inès Mooren au 0474/77.46.42

Petits déjeuners santé

Association d'un petit déjeuner composé de produits locaux et d'une information sur une thématique de santé ouverte à tous. Ces petits déjeuners servent à informer les citoyens sur des problématiques de santé et sur les services de santé existants. Une fois par an dans chaque commune adhérente.



Le PCS a également coordonné la campagne TIP TOP pour le Condroz avec la Province de Liège (informations sur la santé et présence des cars provinciaux de promotion à la santé).

Infos et inscriptions : Mériem Azouigh au 0474/77.51.68

Ateliers « au fil de soi »

Rendez-vous individuels avec une coiffeuse ou une esthéticienne sociale organisés à destination des bénéficiaires d'une aide CPAS (tous les 4èmes jeudis des mois impairs) + ateliers collectifs d'estime de soi (tous les 4èmes jeudis des mois pairs).

Infos et inscriptions : CPAS de Nandrin au 085/27.44.60

Formation permis de conduire

En collaboration avec l'ASBL Devenirs et l'IPEPS Huy-Waremme, organisation d'une formation au permis de conduire : cours théoriques, exercices sur ordinateur, accompagnement à l'examen et initiation à la pratique. La formation, qui a lieu chaque année en avril/mai, est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires d'un RIS.

Infos et inscriptions : Inès Mooren au 0474/77.46.42

Développement de moments de convivialité

Souperie : tous les derniers mardis du mois à Ocquier
Bar à soupe : tous les 2èmes mardis du mois à Clavier-Station

Tricot : tous les mardis après-midi à Tinlot

Couture : deux jeudis après-midi par mois à Tinlot

Jeux de société : Tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois à Clavier-Station

Infos et inscriptions : François Cornet au 0474/77.45.10

Ciné-club

Projection d'un film 4x/an à la salle de la fanfare

Infos et inscriptions : Caroline Renwa au 085/27.44.64



Et plus particulièrement à Nandrin :

Projet Akiliso

Chaque année, participation au projet « Akiliso » avec l'ASBL Devenirs. Organisation d'une rencontre entre les enfants de l'accueil extrascolaire de Nandrin et des artistes burkinabés.

Informations sur l'emploi

Le PCS organise occasionnellement des informations sur l'emploi. En 2017, le PCS a présenté les services de la MIRHW et du CEFO aux demandeurs d'emploi et la réforme des aides à l'emploi aux employeurs.

Antenne MIRHW à Nandrin

Le PCS a collaboré à l'ouverture d'une antenne de la Mission Régionale Huy-Waremme à Nandrin. Celle-ci propose son aide aux demandeurs d'emploi dans leurs recherches et un accompa-

gnement aux employeurs dans leurs recrutements. Tous les 3^{èmes} vendredis du mois en matinée à la salle du Conseil.

Infos et inscriptions : Anaïs Antoine au 0491/37.40.26



MIRHW
Plus d'infos et d'offres sur : www.mirhw.be
Permanences les 3^{èmes} vendredis du mois
Place Ovide Musin, 1 à Nandrin
Vous cherchez un emploi? Trouvons ensemble celui qui vous correspond!
Renseignements :
0491/37.40.26 ou 019/33.08.81
anaïs.antoine@mirhw.be
Avec le soutien de :   



Toutes nos activités sont sur notre page Facebook «PCS Condroz». Pour plus d'informations, vous pouvez contacter François Cornet au 0474/77.45.10 ou via chefdeprojet@pcs-condroz.be



Mobi'TIC 2018

Modules d'initiation relatifs aux nouvelles technologies accessibles aux seniors actifs

**!!! changement de lieu !!!
Nouvelle administration communale (salle du conseil)
Place Ovide Musin 1 à Nandrin**

!!! Les formations 2018 sont complètes !!!

Informations complémentaires :
Lindsay Chapelle - 085/51.94.78 - administration@nandrin.be
Organisation par le CCCAînés de NANDRIN



Élections communales et provinciales du 14 octobre 2018



Qui peut voter ?

- Vous devez être belge ;
- Vous devez avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- Vous devez être inscrit dans les registres de la population de votre commune au plus tard le 31 juillet 2018 ;
- jouir de vos droits civils et politiques.

Et, pour les élections communales uniquement :

- Les citoyens membres ou non membres de l'union Européenne ayant introduit une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune de résidence avant le 31 juillet 2018.

Le vote est-il obligatoire ?

- Le vote est secret et obligatoire.

Où et comment voter ?

- Vous devez vous présenter, muni de votre carte d'identité et de votre convocation, entre 8 et 13 heures au bureau de vote.

Adresses des bureaux de vote (celle-ci est mentionnée sur votre convocation).

- Bureau 1 - Local communal « Philippe »
Rue de Presbytère, 4 - 4550 NANDRIN
- Bureau 2 - Local communal « Sprumont »
Rue du Presbytère, 4 - 4550 NANDRIN
- Bureau 3 - Salle du conseil communal
Place Ovide Musin, 1 - 4550 NANDRIN
- Bureau 4 - Espace des Templiers, salle n°1
Rue J. Pierco, 4 - 4550 NANDRIN
(Villers-le-Temple)
- Bureau 5 - Espace des Templiers, salle n°2
Rue J. Pierco, 4 - 4550 NANDRIN
(Villers-le-Temple)
- Bureau 6 - Salle communale
Rue d'Engihoul, 17 - 4550 NANDRIN
(Saint-Séverin)

Le vote par procuration :

Si, pour l'une ou l'autre raison, vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin alors que vous vous êtes inscrit comme électeur, vous pouvez mandater par procuration un autre électeur pour voter en votre nom, pour autant que vous justifiez votre impossibilité par un document valable (certificat médical, billet d'avion, etc.). La procuration est rédigée sur un formulaire dont le modèle peut être retiré gratuitement auprès du service au public (population), place O. Musin n°3 à 4550 NANDRIN - Tél. 085/51.94.88.

Le jour du scrutin, le mandataire remet la procuration au président du bureau de vote où vous auriez dû voter et lui présente sa carte d'identité et votre convocation. [Vous pouvez télécharger la version officielle de la procuration sur le site www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

Vous n'avez pas reçu votre convocation au 1^{er} octobre 2018 ?

- Contacter le secrétariat général de la commune, place O. Musin n°1, au 085/51.94.78 ou par courriel : [administration@nandrin.be.](mailto:administration@nandrin.be), tous les matins de 9 à 12 heures.

Le secrétariat communal sera également ouvert le jour du scrutin, place Ovide Musin n°1 à 4550 Nandrin, de 8 à 12.30 heures pour toutes questions relatives aux élections.

Comment voter :

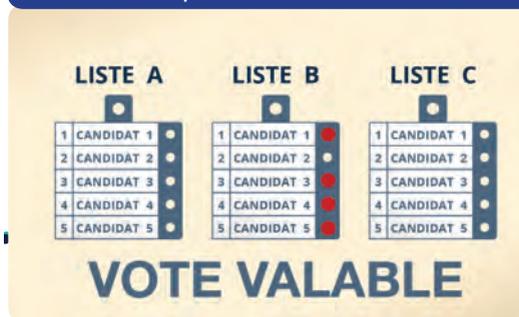
Pour voter valablement il faut :

- Soit voter en case de tête;
- Soit voter pour un ou plusieurs candidats d'une même liste;
- Si vous cochez en même temps la case en tête de liste et une case à côté d'un candidat de la même liste, votre vote sera considéré comme un vote nominatif et votre vote en tête de liste ne sera pas pris en compte.

Case de tête



Un ou plusieurs candidats



Case de tête + un ou plusieurs candidats



Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 24 Avril 2018

- Le conseil communal a approuvé le rapport financier 2017 du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) 2014-2019 (action 4.1.3.1 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2017 des fabriques d'église de Nandrin, de Saint-Séverin et de Villers-Le-Temple.
- Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de l'entretien des voiries communales 2018. Les travaux réalisés cet été concernent la réfection des bandes cyclopiétonnes de couleur rouge de la rue du Pont de Chessaine pour un montant de 49.791,50 €, 21% TVAC. (objectif 2.1.2 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé la nouvelle convention de partenariat avec le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère à Liège (asbl CRIPEL) pour organiser et coordonner le parcours d'accueil et d'intégration des primo-arrivants dans la commune.
- Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat avec le Forem pour la restauration d'un mur en pierre sèche, rue Pont de Chessaine. Les travaux ont été réalisés en septembre par les ouvriers communaux et des demandeurs d'emploi en formation. (action 6.1.1.1 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé le règlement général de police (disponible sur le site www.nandrin.be). Celui-ci est applicable à l'ensemble de la zone de police du Condroz dans le cadre des sanctions administratives communales.

Conseil communal du 29 mai 2018

- Le conseil communal a décidé d'approuver les comptes communaux et du C.P.A.S de l'exercice 2017.
 - Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 1 de l'exercice 2018.
- Celle-ci intègre le résultat du compte de l'exercice 2017 :

Exercice 2018	Service ordinaire
Recettes exercice propre : 6.955.877,41€	
Dépenses exercice propre : 6.871.037,04€	
Boni exercice propre : +84.840,37€	
Recettes exercices antérieurs : 495.760,19€	
Dépenses exercices antérieurs : 344.542,04€	
Recettes globales : 7.735.855,20€	
Dépenses globales : 7.728.475,29€	
Boni global : +7.379,91€	
Investissements : 2.727.788,64€	
Fonds de réserves : 256.897,43€	

- Le conseil communal a décidé l'acquisition d'une camionnette type pickup simple cabine dans le cadre de la centrale de marchés du service public de Wallonie. Le véhicule de marque PEUGEOT sera livré cet automne.

Conseil communal du 27 juin 2018

- Le conseil communal a approuvé le rapport d'activités 2017 - objectifs 2018 et évaluation 2014-2017 du plan de cohésion sociale (P.C.S.) 2014-2019 (action 4.1.3.1 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé le projet d'acte de vente de l'ancienne maison du village située rue de la Tourette à Villers-le-Temple, pour un montant de 120.000€. La vente a été réalisée le 6 septembre (objectif 1.1 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé les conditions de bail pour l'installation du bureau de poste dans les nouvelles infrastructures administratives situées Place Ovide Musin, 1. L'ouverture du bureau est envisagée par bpost en janvier 2019.
- Le conseil communal a désigné les fonctionnaires sanctionnatrices provinciales et approuvé les protocoles d'accord avec le Procureur du Roi pour l'application au 1^{er} octobre des sanctions administratives communales.
- Le conseil communal a approuvé l'ordonnance de police relative aux élections provinciales et communales du 14 octobre 2018.
- Le Conseil communal a adopté les règlements complémentaires sur la police de la circulation routière concernant (objectifs 2.1.2. du P.S.T.) :
 - la modification de la zone 30 à Villers-le-Temple;
 - limitation de la vitesse des véhicules à 70km/h, rue des Quatre Bras à Villers-le-Temple.
- Le Conseil communal a fixé l'organisation des écoles de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin du 1^{er} au 30 septembre 2018 et décidé de prendre financièrement en charge :
 - 15 périodes nécessaires à l'organisation de 6 classes dans chaque implantation;
 - 4 périodes pour l'organisation des cours d'éducation physique/natation dans les 12 classes;
 - 12 périodes pour le dédoublement partiel de la P3 Villers-le-Temple et la remédiation à Saint-Séverin.

Conseil communal du 10 septembre 2018

- Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de l'entretien des voiries communales. Le montant des travaux est estimé à 205.436,41€ TVAC. Le projet est subventionné par la Wallonie dans le cadre du plan d'investissement communal 2017-2018. Les travaux sont prévus au printemps 2019 et concernent les rues suivantes : de la Rolée, de la Vaux, de la Croix André (partie), du Pery et chemin du Meunier (objectif 2.1.2 du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé les conditions de marché de construction d'une nouvelle maison du village, Place Baudouin 1^{er}. Le montant estimé s'élève à 967.266,39 € TVAC. Le projet est subventionné à hauteur de 699.864,00€ par le FEADER 2014-2020. Le début du chantier est envisagé pour le printemps 2019. (action 4.1.2.1 du P.S.T.).
- Le conseil communal a décidé l'acquisition d'un abri voyageurs dans le cadre de l'aménagement du parking d'écovoiturage de 44 places en bordure de la RN63. Le début du chantier est envisagé pour le printemps 2019 (action 2.1.3.1. du P.S.T.).
- Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat avec l'asbl « Poils & Moustaches » concernant la stérilisation des chats errants (action 6.1.1.3 du P.S.T. - voir page 16).

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Projet de plan d'actions de lutte contre le bruit routier

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit wallon par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 mai 2004 relatif à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, une enquête publique relative au projet de plan d'actions de lutte contre le bruit routier est organisée sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
11/09/2018	17/09/2018	Administration communale de Nandrin, Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN, le 5/11/2018 à 11h00	L'Administration communale de Nandrin, Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- Sur **Internet**, via le lien suivant : www.plan-bruit-routier-wallonie.be
- À l'**administration communale**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, du lundi au mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 18h à 19h30.

La consultation peut avoir lieu **sur rendez-vous en dehors de ces heures**. La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Xavier CALLEBAUT (085/51 94 99).

Toute personne intéressée peut formuler ses observations, si elle le souhaite :

- Par **réponse au questionnaire en ligne** accessible via le lien mentionné ci-dessus.
- Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, soit par l'Administration communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante :

Courriel : plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be

Courrier : Service Public de Wallonie - DGO1 - Direction de l'Expertise des Ouvrages - rue Côte d'Or, 253 - 4000 LIEGE.

- Par **prise de rendez-vous et communication verbale** au conseiller en environnement ou, à défaut, à l'agent communal délégué à cet effet.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement, plus particulièrement du § 3.3° de cet article. Suite à l'enquête publique, le Service Public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit routier qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.





Bourgmestre et Présidente du CPAS se succèdent lors des discours.

Plusieurs décennies après sa grand-mère, c'est la petite Louise Hougardy qui a coupé le ruban tricolore.

La grand-mère de Louise, Monique Dizier avait coupé le ruban de la précédente administration de Nandrin. Le bâtiment qui a été démolì pour faire place aux nouvelles infrastructures avait été inauguré en 1954.



Les diplômés des cours de langue 2017/2018 de l'institut de promotion sociale de Huy-Waremme



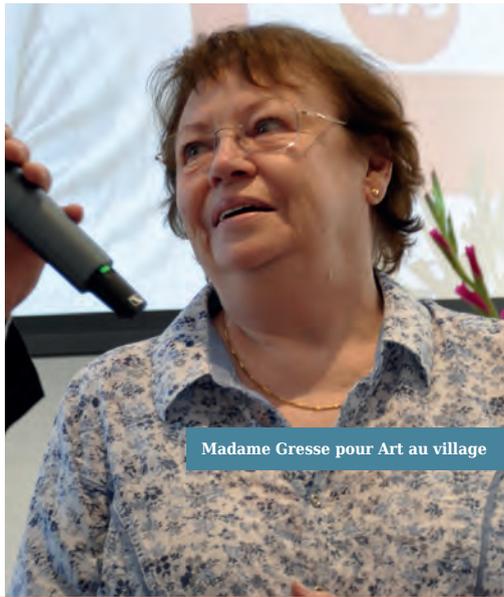
Plusieurs centaines de personnes se sont pressées sur la place Ovide Musin et dans la nouvelle administration lors de la journée inaugurale. Ce moment convivial était aussi l'occasion de mettre à l'honneur ceux et celles qui participent à la vie associative, sportive et culturelle de la commune (voir les photos ci-contre).



26 juin 2018 - inauguration du nouveau pôle administratif de Nandrin



Madame Éloy pour la bibliothèque de Nandrin



Madame Gresse pour Art au village



Monsieur Foliez pour la chorale l'Élan vocal



Mise à l'honneur des associations culturelles de la commune



Monsieur Locht pour les Ateliers d'arts plastiques



Madame Lackman pour les ateliers céramique



Mise à l'honneur des jeunes méritants sportifs de la commune





N63 - Aménagement d'un rond-point au carrefour formé par la N63, les rues Famioul et du Petit Fraineux (dit « carrefour du Monastère »)

Un chantier visant à créer un **giratoire sur la N63**, au carrefour formé avec les rues Famioul et Petit-Fraineux (carrefour dit « du Monastère ») à Nandrin a débuté la **semaine du 24 septembre pour une durée d'environ un an**. Ce giratoire permettra de mieux sécuriser cette zone accidentogène.

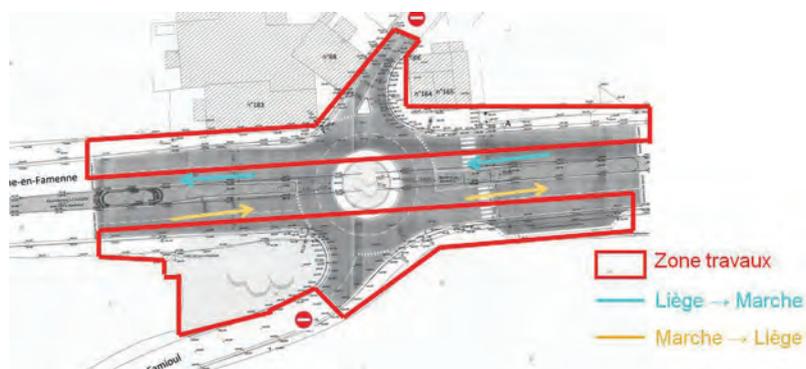
Pendant tout le chantier, **une voie sera maintenue dans chaque sens** sur la N63 à l'approche du carrefour avec une **vitesse limitée à 30 km/h**.

Pendant toute la durée des travaux, **la rue Petit-Fraineux et la rue Famioul ne seront pas accessibles via la N63** afin de fluidifier au maximum le trafic.

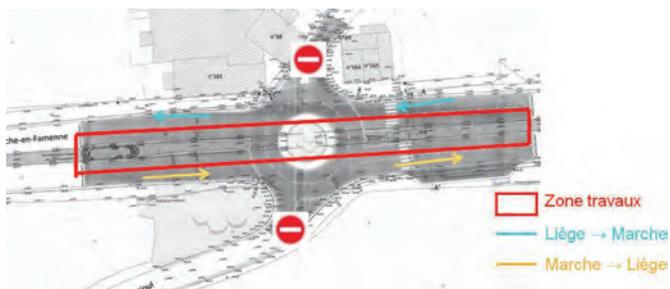


Le chantier se déroulera en deux phases. L'accès aux commerces sera toujours maintenu.

- A partir de la semaine du 24 septembre, jusqu'au printemps prochain : réalisation des accotements et des bandes extérieures de l'aménagement.



- Du printemps 2019, à l'automne 2019 : réalisation de la partie centrale de l'aménagement



Les déviations ci-dessous seront mises en place :

- Pour relier Marche à la rue Petit-Fraineux, via la N696



- Pour relier la rue Petit-Fraineux à Liège, via la rue d'Engihoul



- Pour relier Nandrin à Liège : via la rue de la Halète et la Rue d'Esneux.



- Pour relier Nandrin à Marche : via la rue de la Gendarmerie.



Ce chantier représente un budget de près de 467 000 € HTVA, financé par la SOFICO. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Infrastructures.

Contact : Héloïse WINANDY - Porte-parole de la SOFICO
+32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39
heloise.winandy@sofico.org

Deux belles réalisations, ... résultat d'une fructueuse collaboration entre le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et l'administration communale.

Le Pont sur le ruisseau de Houripont, rue du cimetière.

L'inventaire des ruisseaux réalisé par le Contrat de Rivière Meuse Aval, en collaboration avec le groupe de travail «sentiers et chemins» du PCDN, a permis de relever bon nombre d'atteintes ou problèmes sur nos cours d'eau. Parmi ceux-ci, l'état du pont sur le Houripont. Non seulement les pierres du parapet étaient, depuis belle lurette, tombées dans le lit du ruisseau mais, plus grave, la voûte du pont présentait plusieurs trous profonds. Une solution aurait été de «gunniter» toute la voûte, c'est-à-dire la renforcer en projetant du béton sur toute sa surface. Mais nous avons choisi de faire réaliser le travail de restauration en privilégiant la pratique ancienne, consistant à remaçonner la voûte, brique par brique. Le rejointoyage en léger retrait devrait permettre que certains oiseaux aimant les ruisseaux, comme la bergeronnette, viennent y accrocher leur nid.

Il nous reste maintenant à harmoniser les deux parapets.

Ce beau travail a été réalisé par la section « ouvrages d'art » de l'entreprise B.A.M. et a coûté environ 17.700 €.



Le mur de pierre sèche de la rue du Pont de Chessaine.

Très chouette projet PCDN et très beau travail réalisé par les stagiaires en maçonnerie du Forem et nos ouvriers communaux. Nous vous en parlerons dans notre prochain bulletin.



Dans les écoles : «Coups de peinture» après la modernisation des installations électriques.

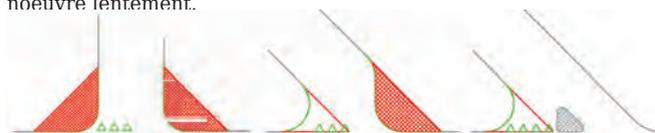
Cet été, d'importants travaux de modernisation et de mise en conformité des installations électriques et de détections d'incendie ont été réalisés dans les écoles communales. Les travaux réalisés par la société NC+ de Thimister ont coûté 86.710,24€ TVAC et ont été subventionnés à 80% dans le cadre du programme prioritaire de travaux (P.P.T.) 2016.

Les équipes communales ont quant à elles pris en charge les réparations et finitions du chantier. Les travaux de peintures ont été élargis aux différentes classes des écoles et à certaines parties communes. Le 1^{er} septembre, les installations fraîchement restaurées attendaient enfants et enseignants pour la rentrée.



Rétrécissement, modification d'angle entre axes & ilot.

Les rétrécissements de voirie aux carrefours permettent d'éviter que les véhicules ne coupent leur trajectoire dans des manoeuvres, principalement de tourne-à-droite. En réduisant le rayon de courbure de la trajectoire possible, ils forcent le véhicule à effectuer sa manoeuvre lentement.



Dans le cas où les voiries sécantes se croisent en formant un angle aigu, et lorsque l'espace le permet, un dévoiement permet aux voiries de se croiser perpendiculairement. Ceci rend d'une part la visibilité meilleure, tout en forçant l'automobiliste à effectuer une manoeuvre à 90°, dans un sens comme dans l'autre, et de réduire par ce fait sa vitesse.

Remarquons qu'en cas de rayon de courbure trop étroit, ces rétrécissements peuvent éventuellement être franchissables de manière à permettre la manoeuvre des véhicules plus importants.



Carrefour des Rues de la Halète et des Hausseurs



Carrefour des Rues d'Esneux et Famioul à Nandrin

MODULES
MOI ET LES AUTRES

LE CPAS DE NANDRIN ET LA TEIGNOUSE

Villers-le-Temple

Les vendredis 21/09, 05/10, 26/10
09/11, 23/11 et 07/12 de 9h30 à 12h30
au Hall Omnisport de Villers-le-Temple
rue Joseph Pierco à 4550 Nandrin
infos auprès de **Jérémy**: 0473 284 818
ou de **Caroline Renwa**: 085 27 44 60

CONFIANCE EN SOI
INTERACTION
GROUPE
PRISE DE PAROLE
ATELIER PARTICIPATIF
CONVIVIALITÉ!

ENSEMBLE, ABORDONS CES THÈMES ET BIEN D'AUTRES ENCORE!

La Teignouse asbl - avenue François Comesse, 61
www.lateignouse.be - lateignouse@lateignouse.be

NANDRIN La Ville et l'Outillage

Service d'Insertion Sociale de la Teignouse, agréé par la Région Wallonne sous les matricules RW/SIS/6321/26 et RW/SIS/6321/57.

Les étapes menant à la concrétisation d'un projet professionnel sont nombreuses et il est parfois nécessaire d'identifier les freins à sa réussite, de se recentrer ou de reprendre confiance en soi et en nos interactions avec les autres.

En collaboration avec le CPAS de Nandrin, la Teignouse met en place à Villers-Le-Temple un atelier participatif intitulé « Moi et les autres ». A travers six modules collectifs, dans un esprit de partage et de convivialité, sont abordés entre autres la présentation de soi, la coopération et la gestion de conflit. Six matinées,

entre septembre et décembre, pour apporter des réponses concrètes sur des thématiques particulières. Ensemble, faisons avancer votre projet professionnel !

Quand : les vendredis 21/9, 05/10, 26/10, 09/11, 23/11 et 07/12 de 9h30 à 12h30

Où : Au Hall Omnisport de Villers-le-Temple, Rue Joseph Pierco à Nandrin

Informations auprès de Jérémy Baré (0473 284 818 - jeremy.bare@lateignouse.be - www.lateignouse.be) ou Caroline Renwa (085 27 44 60).

Opération RENOV'ENERGIE

Accompagnement personnalisé à la rénovation énergétique

L'opération Renov'Energie permet un **accompagnement personnalisé** des citoyens, commerces et entreprises **dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments** (isolation, chauffage, solaire, éclairage) en vue de réaliser des **économies d'énergie**, d'**augmenter le confort, la valeur du bâti** et la protection de **l'environnement**. Le tout **de manière rentable**, et en participant à **l'économie locale**!

Pourquoi ?

Une rénovation énergétique peut permettre **de faire des économies, tout en augmentant la valeur du bâti, le niveau de confort et la protection de l'environnement**.

En effet, les anciens bâtiments du territoire sont encore trop souvent mal isolés et sujets à des pertes thermiques importantes. Ils sont encore trop peu équipés de systèmes de chauffage efficaces ou de systèmes de production d'énergie adaptés. Ils sont responsables de 38% des consommations énergétiques à l'échelle de la Région wallonne, et de 33% à l'échelle du territoire du GAL Pays des Condruses. Ils comptent pour 31% des émissions de CO₂. Rappelons que 93% de l'énergie que nous

consommons sont importés !

Pourtant des technologies efficaces sont disponibles sur le marché, des entreprises qualifiées sont présentes sur le territoire, et des primes et solutions de prêts existent pour rendre viable des investissements. Les calculs montrent que des gains financiers de plus de 500 euros par an, et ce dès la première année, sont possibles ! De plus, on estime que la rénovation énergétique des bâtiments wallons représente 30 milliards d'euros pouvant mobiliser 17.000 emplois sur les 30 prochaines années. Il s'agit donc d'un secteur pouvant participer à un développement économique et local.

Concrètement

Des **réunions d'information** et des **quick-scans énergétiques** seront proposés aux citoyens, commerces et entreprises du territoire du GAL Pays des Condruses. Les bâtiments sont visités et analysés. **Une priorisation des travaux est établie avec collecte de devis** auprès d'entreprises locales sé-

lectionnées et analyse des données financières (gains énergétiques, coût des travaux, amortissement et possibilités de primes et de financement).

Une réunion individuelle d'aide à la décision est ensuite réalisée pour conseiller au mieux à avancer vers des travaux rentables et performants. L'accompagnement va jusqu'au suivi des travaux.

Pour plus d'informations, venez assister à la réunion d'information de votre commune :

6 novembre 2018 à 20h
Salle du conseil communal
Place Ovide Musin 1, 4550 Nandrin

Isoler et améliorer son bâtiment
C'est rentable

Pertes d'énergie d'un bâtiment mal isolé

- 30% toit
- 25% murs
- 13% châssis
- 7% sol

www.galcondruses.be

Pays des Condruses

Profitez de notre projet Energie en nous contactant au 085 27 46 14
marc.wauthel@galcondruses.be - geoffroy.germeau@galcondruses.be

Campagne de stérilisation des chats errants

Collaboration avec l'asbl Poils & Moustaches



Fin juin, la commune de Nandrin a rentré sa candidature auprès du Ministre Di Antonio pour participer à la campagne de stérilisation des chats errants, menée par son cabinet.

Afin que le projet se concrétise, nous avons fait appel à l'asbl Poils & Moustaches et surtout à la Présidente, Mme Patricia Sottiaux qui a répondu favorablement à notre demande de collaboration. Nous avons donc le plaisir de vous informer que le Conseil communal, en date du 10 septembre 2018, a décidé d'octroyer un montant de 2.000 euros, augmenté de 1.000 euros par le Ministre Di Antonio, à l'asbl Poils & Moustaches pour la stérilisation des chats errants.

C'est à présent à vous, citoyens nandrinois, d'entrer en action ! En effet, lors de cette campagne, vous serez au premier plan en suivant la procédure suivante :

- Se présenter à l'administration, au secrétariat général (Mlle Chapelle) pour expliquer la situation que vous rencontrez vis-à-vis d'un (de) chat(s) errant(s). Nous vous demanderons d'apporter un document à compléter par vos voisins directs afin de vérifier que le chat dont question est vraiment un « errant » (document téléchargeable sur notre site internet www.nandrin.be ou à venir retirer au secrétariat général).

- Vous recevrez alors un document vous donnant le droit de vous présenter chez le vétérinaire partenaire de l'association, le centre vétérinaire des Quatre Bras, afin d'y faire stériliser un (des) chat(s) errant(s). Vous pourrez également obtenir une cage-trappe et un mode d'emploi vous permettant d'attraper l'animal en question. Celle-ci vous sera fournie pour un maximum de 10 jours et contre versement d'une caution.
- Une fois le(s) chat(s) errant(s) attrapé(s), vous pourrez vous présenter aux heures de consultation (voir ci-dessous) du centre vétérinaire des Quatre Bras avec le document reçu de l'administration vous autorisant à le(s) faire stériliser. Concernant les mâles, ils vous seront remis après une ou deux journées, suivant l'état de l'animal, afin que vous puissiez les relâcher sur site, remettre la cage-trappe à l'administration et récupérer votre caution. Au niveau des femelles, la convalescence se

Heures d'ouverture du centre vétérinaire des Quatre Bras

lundi 09:00-10:30, 17:00-19:00

mardi 09:00-10:30, 17:00-19:00

mercredi 09:00-10:30, 17:00-19:00

jeudi 09:00-10:30, 17:00-19:00

vendredi 09:00-10:30, 17:00-19:00

samedi 09:30-11:00

fera via l'asbl Poils & Moustaches, à Neuville-en-Condroz. Contact sera pris avec vous par la suite afin que vous puissiez récupérer l'animal, remettre la cage-trappe à l'administration et récupérer votre caution. Dans l'éventualité où l'animal attrapé serait docile, une mise à l'adoption pourrait être prévue par l'association.

- Enfin, le vétérinaire profitera de l'anesthésie pour pucer l'animal, ce qui permettra à l'administration de tenir un registre des chats stérilisés grâce à la campagne et à la zone de police de les identifier.

Pour obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le secrétariat général au 085/51.94.78 ou par mail, à l'adresse : lindsay.chapelle@nandrin.be

Noces d'or Ducombe - Flaman



Jeanne Flaman est née le 20 novembre 1942 à Cherain (Gouvy). Fille d'un père militaire, la famille connut de nombreux déménagements. Madame a fait ses études à l'Ecole Normale de l'Etat à Arlon où elle fréquente l'Ecole de Musique et y choisit le piano.

Vincent Ducombe est né le 25 mars 1941 à Ovisat, commune de Waimes, dans une grande famille puisque Monsieur a 6 frères et 7 sœurs.

C'est à Waimes que le couple se rencontra et se maria. Madame y fut institutrice de 1963 à 1968, mais passionnée d'enseignement et de musique, elle donne-

ra cours de piano à de nombreux jeunes et moins jeunes à domicile.

Monsieur, lui, a accompli une carrière de 40 ans à l'école technique des Aumôniers du Travail à Seraing.

3 enfants naquirent de leur union : Marielle, Laurence et Gabrielle.

En 1978, la famille trouva un terrain à bâtir à Nandrin et s'y installa.

Ce samedi 28 juillet, nous avons célébré leurs 50 années de mariage, entourés de leur famille.

Noces d'or Daubenton-Breuskin

Marie Breuskin est née le 6 mars 1946 à Clavier.

Jacques Daubenton est né le 29 mai 1946 à Lemé dans le département de l'Aisne, en France.

Madame réalisa des études de puériculture à Liège et entreprit une carrière à la Clinique Sainte Rosalie à Liège. Monsieur, lui, fit des études d'électricien et devint secrétaire technique à la Fonderie Bodson à Herstal, ensuite cadre à la Société de Services en Informatique à Liège et, enfin, collabora une année à l'Administration communale de Nandrin. En activité complémentaire, il devint négociant en vins pendant 23 ans.

Ils se rencontrèrent en juin 1967 lors d'un bal à Comblain-Fairon et se marièrent le 12 juillet 1968 à Clavier. De leur union naquirent Vinciane et Benoit.

Le couple s'installa début 1973 à Saint-Séverin, Moulin de Falogne.

Le 30 juin 2018, nous avons eu la joie de fêter leurs 50 années de mariage entourés de leurs amis et de leur famille.



Noces de diamant Adelaire-Romano

Maria Romano est née le 29 août 1938 à Boiano (Province des Abruzzes) en Italie.

Marcel Adelaire est né le 19 septembre 1934 à Seraing. Monsieur fut le créateur et, pendant de nombreuses années, l'entrepreneur-gérant de la société de menuiserie bien connue, MAM, Menuiserie Adelaire Marcel, Route du Condroz à Neupré.

C'est en rénovant la maison où madame vivait avec ses parents qu'ils se rencontrèrent.

Ils se marièrent le 30 août 1958 et de leur union naquirent Agnès suivie de Jeanine.

C'est à leur domicile que nous avons célébré leurs 60 années de mariage, ce samedi 25 août, entourés de leurs amis et de leur famille.



Aïkido

Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- Jacques MAINIL 0472/23.55.92
jg.mainil@uliege.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 14h à 15h30
vendredi de 12h30 à 14h00
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Aïkido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
0472/235592 - aikido@buroryu.be

Ju-Jitsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)
- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/233606 - jujitsu@buroryu.be

Tai Chi

- Lundi 18h00-19h00
- Mercredi 18h00-19h00
- Vendredi 18h00-19h00
0472/258990 - taichi@buroryu.be

Yoga

Jeudi 19h30-20h30
Samedi 10h00-11h00
04/3720012 - yoga-ananta@skynet.be

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly
À partir du lundi 4 septembre

Tous les lundis

18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans
19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans
20h30 à 21h30 : plus de 15 ans
Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Facebook : united family dance school
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis

- **Kick Power Cardio - 20h30**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

- **ETIREMENTS & Stretching**

pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raiders nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **GYM DOUCE (muscultation du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire
Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **MARCHE NORDIQUE**

Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

United family dance school

HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY

Tous les lundis :
18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans
19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans
20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.

Cotisation annuelle : 100€

Compte : BE50 0018 1137 9818

Responsable : Charlotte Delmal

[facebook.com/unitedfamilydanceschool](https://www.facebook.com/unitedfamilydanceschool)

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

à partir de 7 ans

Tous les lundis :

- **Zumba - 19h15**

Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701

Cirque

Pour la 5ème année, à Nandrin, un atelier d'initiation aux arts du cirque et de la scène destiné aux enfants de 4 à 14 ans.

Chaque mercredi: jonglerie, équilibre, clown et jeux d'acteurs sont les principaux ingrédients d'un menu varié qui se verra couronné d'un spectacle de fin d'année.

infos : www.ducirque.be

maxime.lorquet@gail.com

0485/83.07.03

Pétanque

TU AS LES BOULES ? Viens te détendre sur les pistes de pétanque du TC TEMPLIER !

Par l'entremise du CCCA, le TC TEMPLIER situé rue Piespré à Villers le Temple ouvre l'accès de ses pistes de pétanque aux aînés de la commune les mardis et jeudis de 15 H à 17 H (dans un premier temps et plus si affinités...).

Que vous pointiez ou tiriez, vous le ferez dans un cadre bucolique et aurez accès au clubhouse récemment rénové. Bonnes parties à toutes et tous.



Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple

Merci, simplement merci !!



Vous étiez 116 le samedi 30 juin dernier pour notre repas d'été de l'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple !

Vous êtes 145 à avoir pris votre carte de membre 2018!

Nous n'avons pas de mots assez forts pour vous remercier de venir si nombreux à nos différents repas ! Nous vous sommes tellement reconnaissants de continuer à participer, même au vu du changement de présidence et de comité.

Nous remercions également la dizaine de membres qui nous aident à chaque manifestation, que ce soit avant, pendant ou après.

Il existe des moments qu'on ne peut effacer de sa mémoire et vous voir profiter, sourire et rire lorsque nous nous rencontrons en fait partie !

Nous nous efforçons de toujours vous satisfaire mais nous restons toutefois à l'écoute si des manquements étaient encore présents.

Petite information de fin d'année pour ceux qui étaient absents au dernier repas, nous n'organiserons pas le goûter du mois d'octobre pour raison personnelle. C'est pourquoi, la participation à deux repas sur les cinq organisés suffira à récupérer 13 euros en fin d'année, si vous êtes membre à la date du 25 août 2018 (être en ordre de cotisation 2018).

Le prochain repas

1^{er} décembre 2018 : repas de Saint-Nicolas à 12h à la salle de Saint-Séverin

Nous espérons que l'année 2019 vous ravira tout autant que celle qui s'est déjà écoulée pour moitié.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Présidente au 0498/43.80.69 (après 17h)

Lindsay et Céline
Le comité



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin,
pastel, peinture

Reprise de l'atelier en septembre
À partir de 16 ans
Les vendredis de 18h45 à 21h30
Renseignements et inscriptions :
04/371.55.11 après 17h.
Changement
Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul.

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal,
Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple

Quand :

- Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30
- les mardis de 14h à 17h

Contact : Huguette LACKMAN
085/511 399 ou 0495/497 239

Plaisirs artistiques à Nandrin

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation
Christian Blavier - Fondation privée

Êtes-vous intéressé par la peinture et le
dessin, enseignés par deux professeurs
diplômés et expérimentés?

Voulez-vous passer des agréables
après-midi dans une ambiance convi-
viale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis de
l'année scolaire
entre 14 et 17 heures

rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.35.46



Date de reprise : 2 octobre
cycle de 12 semaines
Espace des Templiers, rue J. Pierco 4

les mardis et jeudis à partir de 18.30h
pour le niveau débutant (0-5km)
et pour le niveau supérieur (5-10km)

Cotisation : 25 euros

Renseignements et inscriptions :
lindsay.chapelle@nandrin.be
085/51.94.78



Afin de commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit un terme aux quatre longues années de la Première Guerre mondiale, le PPNa, soutenu - moralement et matériellement - par le pouvoir communal présentera le 9 novembre 2018 (Salle du conseil communal - Place Ovide Musin à Nandrin) un ouvrage consacré à la Grande Guerre. Ce livre n'a pas la prétention d'épuiser tous les aspects de ce terrible conflit qui devait être "la der des der". Mais, il l'aborde sous de nombreux angles qui donneront aux lecteurs l'occasion de mieux l'appréhender et surtout de mieux se rendre compte de l'ampleur des souffrances et des sacrifices qu'endurèrent, des millions d'hommes en ce début du XX^e siècle. C'est aussi un témoignage de reconnaissance à la mémoire de toutes les victimes, et en particulier des dix millions de combattants qui y sacrifièrent leur vie.





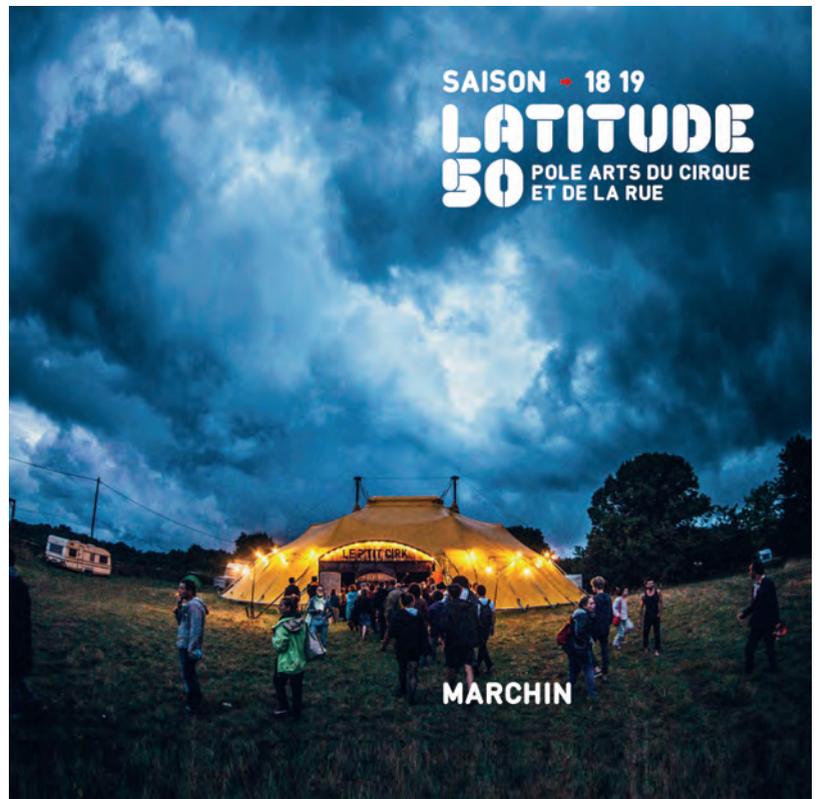
Samedi 6 octobre
Laura Crowe & Him

Derrière le nom Laura Crowe se cache un duo de compositeurs en pleine effervescence: Eric triture les sons auxquels Laura prête sa voix si particulière. Ensemble, ils écrivent en studio leurs coups de cœur et états d'âme.

Après une entrée remarquée dans le milieu musical belge en 2016 avec le single Ecstasy, 3 clips, un AB Club sold out en janvier 2017 et des apparitions aux festivals d'été (Francofolies de Spa, BSF...), le désormais duo Laura Crowe & Him vous présente son nouvel EP « My Chemical Soul » aux sonorités sombres et synthétiques, une nouvelle page musicale pour ce projet aux multiples facettes.

24 novembre 2018
SARAH FERRI & STRING QUARTET

Concert pop avec quartet classique à l'Église Romane de Saint-Séverin (Nandrin)



Pôle des arts du cirque et de la rue
Centre scénique de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Cabaret cirque Vendredi 19 octobre 2018
Les Argonautes (Be)

Les dodos - LE P'TIT CIRK (Fr) 23, 24, 25 novembre 2018

Les quatre fils aymon Vendredi 21 décembre 2018
LES ROYALES MARIONNETTES (Be)

Strach - a fear song 8, 9, 10 mai 2019
THÉÂTRE D'UN JOUR (Be)

La nuit des fanfares Vendredi 24 mai 2019

En piste 25 et 26 mai 2019

3 Place de Grand-Marchin
4570 Marchin
info@latitude50.be - +32 (0)85 41 37 18



Nous voulons tous que notre commune garde de sa ruralité. Et qui dit ruralité dit agriculture.

Allons donc à la rencontre de quelques-unes de nos fermes en activité, nos fermes qui vivent ! Fermes familiales, qui se transmettent de génération en génération et qui gardent les traces d'un dur labeur et d'un métier exercé avec passion.

La ferme du Halleux.

Qui ne connaît cette belle ferme en quadrilatère, élevée principalement en briques sur soubassement en moellons de grès et de calcaire, située au carrefour des rues du Halleux, de la Halète et des Peupliers. Composée d'un remarquable corps de logis, de nombreuses étables sous fenil, granges, anciennes porcheries et écuries, elle fait le bonheur des amateurs de l'architecture rurale d'autrefois.

La ferme porte le nom du hameau, qui lui même a pris son nom de la famille d'origine.

Au départ d'une petite ferme et par défrichements successifs, le domaine se façonne. On retrouve en 1270 un bien de 13 bonniers, soit 18ha20, appartenant à la famille Halleux. La propriété reste dans la famille jusqu'en 1562. En 1620, les Pères Jésuites anglais de Liège en deviennent propriétaires (le pignon principal porte une pierre au monogramme de la compagnie de Jésus L.H.S). La ferme appartient ensuite à plusieurs familles bourgeoises et nobles ainsi qu'à l'abbaye du Val Saint-Lambert, jusqu'à ce qu'en 1966, l'évêché de Liège hérite du bien.

La construction, autour de la cour pavée, se fit en plusieurs étapes, essentiellement au cours du XVII^e siècle. En 1969, les parents et grands parents des actuels exploitants rachètent les bâtiments de la ferme.



Une histoire de famille...

Depuis 5 générations, la ferme est exploitée par les aïeuls de la famille avec, à chaque transmission, une évolution.

De 1910 à 1926 (MMme Dogné-Fechereux), la ferme compte 80ha, l'exploitation est mixte : céréales, betteraves, prairies, bétail mixte, porcs, chevaux de trait. De 1926 à 1947 (MMme Dogné-Ernest), idem mais le nombre de chevaux de trait diminue car le tracteur fait son apparition.

De 1947 à 1969 (MMme Vaessen-Dogné), le lait n'est plus uniquement transformé à la ferme, une partie est vendue à la laiterie.

De 1969 à 1991 (MMme Vaessen-Deville), le bétail mixte est remplacé par du bétail laitier exclusivement. Les évolutions en terme de mécanisation sont importantes.



Et aujourd'hui...

Les actuels propriétaires et exploitants sont Raphaël et Annie Van den Bergh-Vaessen et leur fils Laurent, jeune agriculteur, papa d'une petite Éléna. Laurent et son épouse Delphine ont fait le pari des circuits courts et proposent divers produits de la ferme en vente directe (voir article ci-contre)

La ferme compte environ 90 ha de terres, répartis en 60% de prairies et 40% de cultures, les terres étant principalement situées aux alentours de la ferme. Les céréales cultivées sont le maïs, la betterave, l'épeautre et le froment. Elles servent principalement de nourriture au bétail.

Le bétail laitier compte environ 220 vaches, de race Holstein, dont la moitié sont des adultes à traire et l'autre moitié des jeunes de 1 mois à 2 ans.

Quand, en 1991, Raphaël et Annie reprennent l'exploitation, ils innovent :

- installation d'une salle de traite, révolutionnaire à l'époque car équipée d'une nouvelle technologie basée sur l'automatisation et un système d'encodage sur ordinateur qui permet de tracer l'historique de chaque vache. Les entrées et sorties des vaches sont automatisées, les litres de lait produits, les rations d'aliments sont comptabilisés et encodés.
- construction de trois nouvelles étables, l'une pour les vaches à traire, sur pilotis et avec logettes à nourriture; une autre pour les génisses et une troisième pour les vaches tarées c'est-à-dire en repos de pré-vélage ou d'accouchement. Cela afin d'optimiser le bien-être et le confort du bétail.
- construction d'un nouveau hangar pour le stockage des foin et pailles.



En 2009, lors de la crise du lait, Annie, Raphaël et Laurent décident d'en offrir, gratuitement. L'opération sensibilise les citoyens et nombreux d'entre eux expriment le souhait de payer, qui plus est au juste prix. Ainsi naît l'idée de créer **le Chat Lait**.

Au fil des ans, le succès va grandissant, les produits proposés plus variés.

Et c'est maintenant Laurent et Delphine, installés désormais dans l'aile restaurée au-dessus du portail, qui ont décidé de développer la vente des produits de la ferme, en créant un tout nouvel atelier de transformation.

Se lancer dans la production de yaourt et de maquée ?

C'est le défi que nous nous sommes lancé pour nous diversifier!

Dans la conjoncture agricole actuelle, il nous semblait indispensable de nous diversifier pour nous permettre de maintenir un revenu correct.

Nous avons donc choisi la production de produits laitiers car nous produisons principalement du lait et cela s'inscrit dans la continuité du distributeur de lait cru qui existe déjà depuis plusieurs années.

Nous voulons aussi partager les valeurs qui nous tiennent à cœur : un produit local et sans additifs, le respect des produits nobles, l'économie locale et l'écologie (moins de transport...).

Nous proposerons d'ici début octobre une gamme de produits qui sera en vente dans le distributeur :

- des yaourts fermes
- des yaourts à boire
- de la maquée au lait cru
- des petits frais au lait cru

Et ceci en plus des produits qui sont déjà en vente dans le distributeur à savoir :

- du lait cru
- du beurre
- du pain de la boulangerie artisanale Bara de Rotheux (et du cramique les weekend et jours fériés)
- des œufs de poules élevées en plein air
- du fromage à pâte molle « Fairbel »



N'hésitez pas à nous suivre sur facebook « Le chat lait » pour être informé de la date à laquelle les produits seront en vente !

Expo champignons

Samedi 20 octobre

de 15h à 20h

Dimanche 21 octobre

de 9h30 à 14h

- Exposition des espèces de nos régions
- Détermination des champignons par des spécialistes
- Promenade familiale le dimanche matin dans les bois de Fraiture-Nandrin (rendez-vous au local des J.N.C. à 9h30 précises)
- Dégustation de champignons des bois

Organisation :

JNC (Jeunes Naturalistes du Condroz)

Renseignements : 085/51 28 36

eloypaul@gmail.com

Local des J.N.C. - Rue Bouhaye n°36
à FRAITURE-en-Condroz

Au profit des jeunes naturalistes du Condroz
et de l'école St-Martin-Ste-Reine



Semaine de l'arbre 2018

24 & 25 novembre

Petits fruitiers

Cette année encore, la commune de Nandrin participera à la semaine de l'arbre. Le weekend de la Sainte-Catherine (où tout bois prend racine), une distribution de petits fruitiers sera organisée ainsi que diverses activités sur les thèmes de l'arbre et de la nature.

60 communes, dont Nandrin ont été sélectionnées par la Région wallonne qui fournit et met cette année l'accent sur les arbustes qui contribuent à alimenter notre garde-manger et celui de la faune sauvage : noisetiers, aubépines, prunelliers, groseilliers, cassis, framboisiers, sureaux, myrtilles...

Bientôt plus d'informations dans vos boîtes aux lettres

Avis aux agriculteurs et propriétaires de parcelles agricoles

En plus d'être un milieu particulièrement riche en biodiversité, les haies ont prouvé leur rôle essentiel et efficace dans la lutte contre l'érosion des sols, les inondations et les coulées boueuses. Nous rappelons ici l'aide que propose l'asbl Natagora.

L'asbl Natagora peut vous aider par un appui technique et financier pour la création et restauration de haies et bandes boisées.

Via son projet LIFE Pays mosan, Natagora propose aux agriculteurs et propriétaires de parcelles agricoles l'aménagement d'éléments bocagers tels que les haies, les bandes boisées et les alignements d'arbres. Ceux-ci sont financés par le projet LIFE, qui propose un large éventail de possibilités discutées au cas par cas avec des personnes compétentes dans ce domaine. L'approche se veut respectueuse des pratiques agricoles modernes, sans entrave majeure à l'exploitation et chaque projet est étudié de manière à rencontrer les attentes des propriétaires et agriculteurs.

Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'équipe de Natagora :

Natagora c/o Maison Liégeoise de l'Environnement, Rue Fusch 3, 4000 Liège
+32 (0)4 - 250 95 95



NANDRIN

Enseignement communal



Le comité scolaire de Saint-Séverin

Composée de parents et d'enseignants motivés, cette association a pour but d'améliorer le quotidien des élèves de l'école communale de Saint-Séverin.

À cette fin, le comité organise diverses opérations de vente, soupers, spectacles, bals du carnaval...

Les bénéfices pour les enfants sont nombreux : petit-déjeuner de la rentrée, réduction du coût des sorties scolaires, aménagement d'espaces ludiques dans la cour, achat de matériel, venue de saint Nicolas, abonnement aux différentes revues scolaires pour l'ensemble des classes...

Pour ne rien rater de nos activités :
www.facebook.com/ecole.saint.severin

La marche aux lampions

La traditionnelle marche aux lampions aura lieu le 26 octobre. Venez vous balader dans le village à la lueur des lampions (qui peuvent être réservés par courriel à reservations@comitescolairests.be). Une animation vous attend sur le parcours.

Bar et petite restauration dans la cour de l'école.

Le tournoi de belote

Le 24 novembre prochain à 14 h, le comité scolaire organisera son tout premier tournoi de belote !

Bières spéciales, petite restauration, ambiance conviviale. Informations et inscriptions (obligatoires) - 10 euros par équipe de deux : reservations@comitescolairests.be



Nous proposons à vos enfants :

- Une classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans
- Des garderies organisées gratuitement à partir de 7h jusqu'à 18h30
- La possibilité de prendre un potage à midi (deux jours par semaine) et un dîner chaud le vendredi, préparé par l'asbl Devenirs, avec des produits bio de première qualité
- Des infrastructures confortables, une plaine de jeux et de sports
- Un enseignement de qualité, une pédagogie favorisant des apprentissages efficaces, un projet de bien-être à l'école
- Une méthode de lecture gestuelle en 1ère année
- Des cours de langues au choix (anglais ou néerlandais)
- De nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - des parrainages entre classes - une ouverture vers le monde - le respect de l'environnement et de la santé - des activités sportives, culturelles et musicales variées - un élevage de chèvres, un poulailler et un potager - de multiples sorties pédagogiques ...
- Des rencontres fréquentes avec les parents et une collaboration permanente
- Une ambiance chaleureuse (association de parents, club de foot, chorale pour adultes, comité jogging)
- Un message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences

Notre site internet à visiter : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous défendons. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, durant l'année scolaire ainsi que pendant toutes les vacances, en téléphonant au 085/51.21.28 !

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - saintmartin.nandrin@gmail.com
Direction : Paul ELOY



Retour sur quelques moments de l'été 2018 à Nandrin





Les 17 et 18 novembre 2018
 Samedi 17 de 14h à 21 h (restaurant jusqu'à 24h)
 Dimanche 18 de 11h à 18h (restaurant jusqu'à 24h)

8ème SALON Vin & Gastronomie de Nandrin

Salle communale de Saint-Séverin
 Entrée 7 € verre à dégustation offert

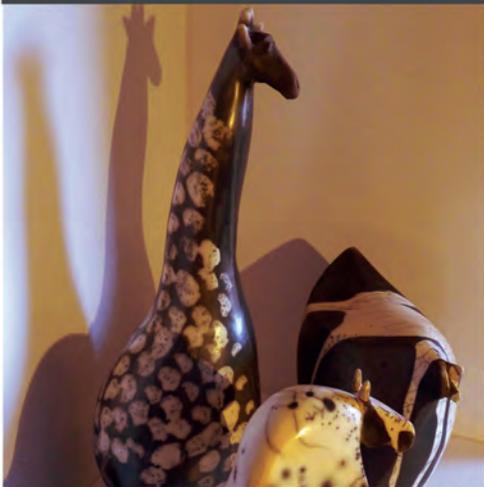
Agenda

Octobre	
4	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
6	Souper de l'école Saint-Martin
8	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
14	Élections communales et provinciales
18	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
20	Collecte des jouets dans les Recyparcs
22	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
27	Goûter de l'amical des pensionnes de Villers-le-Temple
Novembre	
1	Toussaint : Administration communale et Recyparcs fermés
2	Administration communale fermée
9	Vernissage de l'exposition céramique et présentation de l'ouvrage « La Grande Guerre en Belgique et dans le Condroz » publié par le PPNA
10	Bourse vêtements et jouets à Saint-Martin
12	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
17	et 18 Salon vin et gastronomie de Nandrin (voir ci-dessous)
24	Repas de Saint-Nicolas des aînés de Nandrin
26	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
Décembre	
1	Dîner de Saint-Nicolas des aînés de Villers-le-Temple
5	Collecte de sang - école communale de Neuville de 16h00 à 19h00 - www.transfusion.be
6	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
10	Bibliobus école de Saint-Séverin 13h30 - 15h30
13	Collecte de sang - école St-Martin de 16h00 à 19h00 - www.transfusion.be
14	Marché de Noël à Saint-Martin
20	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
25	Administration communale et Recyparcs fermés
26	Administration communale fermées



Exposition

10-11 Novembre 2018 de 10h à 18h



Céramique & Peinture

Les membres du Club de Céramique de Villers-le-Temple, Malou Bourdouxhe, Odette Bourguignon, Joseph Drigo, Marie-Claire Dumont, Nicole Houmard, Huguette Lackman, Luanna Lefort, Marianne Lothaire, Anne-Marie Renard, Ludo Neven, Charles Skorus, Annie Van Deursen vous invitent au

Vernissage le vendredi 9 novembre à 18h

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin
Administration Communale - Salle du Conseil

NANDRIN
La belle en Condroz

